

## DÉCLARATION SUR LES ATTENTATS TERRORISTES AU NIGER ET SUR LA SOLIDARITÉ DE L'AFRIQUE AVEC LA RÉPUBLIQUE DU NIGER

### La Conférence,

**Profondément choquée et attristée** par les deux attentats terroristes odieux perpétrés contre des établissements publics et industriels à Agadez et à Arlit, au Niger, le 23 mai 2013;

**Reconnaissant** l'engagement et la détermination du Niger dans la lutte contre les fléaux que constituent le terrorisme et la criminalité transfrontalière, ainsi que sa contribution inestimable à la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA);

**Rappelant** les instruments de l'UA relatifs à la prévention et à la lutte contre le terrorisme, **réaffirmant** la nécessité de poursuivre et d'intensifier les efforts déployés pour faire face aux fléaux du terrorisme et de la criminalité transnationale, soulignant à cet égard l'importance que revêt le renforcement de la coopération entre les États membres en matière sécuritaire et ayant à l'esprit la gravité de la menace terroriste dans la région sahélo-saharienne;

1. **CONDAMNE** avec la plus grande fermeté les lâches attaques terroristes perpétrées à Agadez et à Arlit, **EXPRIME** la solidarité de l'Afrique avec le peuple et le Gouvernement du Niger, et les **ASSURE** de son soutien total dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée;
2. **PRESENTE SES CONDOLEANCES** les plus attristées aux familles des victimes des attentats terroristes d'Agadez et d'Arilit, et **EXPRIME** ses vœux de prompt rétablissement aux blessés;
3. **SALUE** l'engagement renouvelé et l'action courageuse du Président Mahamadou Issoufou en faveur de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région sahélo-saharienne, ainsi que le démontre notamment la participation remarquable du Niger à la MISMA;
4. **SOULIGNE ENCORE UNE FOIS** la nécessité d'une coopération et d'une coordination renforcée entre les États membres de l'UA dans la lutte contre le fléau du terrorisme et de la criminalité transnationale organisée, et **ENCOURAGE** à cet égard la Commission à poursuivre les efforts engagés avec les pays de la région sahélo-saharienne, avec la tenue, le 17 mars 2013, de la réunion ministérielle de Nouakchott, et celle des chefs des services de sécurité et de renseignement, à Bamako, le 18 avril 2013, et **ATTEND AVEC INTERET** la prochaine réunion du genre prévue au mois de juin 2013;

5. **DEMANDE** à la Commission, en collaboration avec le Centre africain d'Étude et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) et le Comité des Services de Sécurité et de Renseignement africains (CISSA), de dépêcher d'urgence une mission d'évaluation au Niger pour déterminer les modalités d'une assistance à ce pays et de faire rapport à la réunion des chefs de service de sécurité et de renseignement prévue en juin 2013;
6. **APPELLE** tous les États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à devenir parties à tous les instruments africains et universels relatifs à la prévention et à l'élimination du terrorisme et à prendre toutes les mesures de coopération et d'entraide dans ce domaine.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Organs

Assembly Collection

---

2013

# Declaration on the Terrorist Attacks in Niger and/n the Solidarity of Africa With the Republic of Niger

African Union

African Union

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/303>

*Downloaded from African Union Common Repository*